

le *lundi 21 juin*,

ON TRAVAILLE MOINS ET ON JOUE PLUS

Ville de Lyon : appel à projet

SOMMAIRE :
Propositions
Critères
Accompagnement de la Ville
Calendrier

La Fête de la Musique, c'est la fête des toutes les musiques, et de tous les passionnés de musique : que vous soyez professionnel, amateur confirmé ou débutant, que vous soyez étudiant, actif ou retraité, en groupe ou tout seul, si vous voulez être accompagné et soutenu par la Ville de Lyon le 21 juin prochain, cet appel à projet d'adresse à vous !

Le 21 juin est une occasion privilégiée pour chacun de s'exprimer, c'est un jour de liberté et de plaisir partagé où chacun peut contribuer, à sa manière, à faire de Lyon une grande ville dynamique, créative et tolérante, où l'on vit bien ensemble.

A travers cette démarche, notre objectif est de vous aider à vous organiser, et à proposer aux Lyonnais un programme pour tous les goûts, et dans tous les quartiers.

En 2009, ce sont près de 1900 artistes qui ont bénéficié du dispositif coordonné par la FM CREW : 76 structures ont animé 60 scènes sur l'espace public dans tous les arrondissements, pour le plaisir de plus de 300 000 personnes.

Vous aussi, participez ! Vous avez jusqu'au 9 avril 2010 au plus tard pour nous adresser votre projet dans l'un de ces 5 formats proposés cette année, nous vous aiderons.

À vous de jouer !

Najat Vallaud-Belkacem
Adjointe déléguée aux Grands événements,
Jeunesse et Vie associative

NOUS PROPOSONS

1 *les « Balades en musiques » : entre 17h et 00h*

Vous voulez vous installer sur la voie publique avec un minimum d'organisation... et le soutien de la communication de la Ville.

Nous vous proposons des emplacements éloignés d'environ 50m. Chaque emplacement est partagé par 3 formations compatibles...

Si vous êtes intéressés, inscrivez vous en quelques clics sur la base de données « Tous pour la Musique » sur le site mythique fetedelamusique.lyon.fr, ce qui nous permettra de « composer » les balades par thématiques : rock, pop, death métal, speed métal, world, reggae... Peut-être même cette base de données vous permettra t-elle d'être contacté par un bar cherchant une formation musicale pour le 21 juin, ou par MTV (moins probable).

2 *« on débranche tout » - 17h à zh*

Vous pratiquez une forme musicale acoustique, avez une pratique vocale... ; toute forme musicale ne nécessitant pas la fourniture d'électricité est la bienvenue, même au dernier moment, au Parc de la Cerisaie, 25 rue Chazière (4e). La FM CREW sera présente sur les lieux afin de vous orienter.

Nous communiquerons prioritairement sur ce nouveau projet, de façon à vous assurer un public le plus nombreux.

3 *les « Incontournables » : jusqu'à zh*

Votre association veut programmer plusieurs formations musicales sur une seule scène ? Cette formule est pour vous... vous trouverez plus loin les aides possibles et les critères de sélection qui seront appliqués.

Les listes des lieux faciles à utiliser est en ligne sur fetedelamusique.lyon.fr. rubrique « espace pro ».

Vous pouvez bien sûr nous mettre au défi d'utiliser un lieu auquel nous n'aurions pas pensé. À condition qu'il réponde aux règles de sécurité.

Nous installerons un kiosque à musique place Lyautey (6e), les 19,20 et 21 juin, et recherchons une association qui animera un projet de tremplin pour les pratiques vocales amateurs.

NB- Un label « Scène Détente » vous sera proposé si votre projet répond aux critères suivants :

- attention particulière pour l'accueil du public (sièges, restauration...)
- forme musicale adaptée
- lieu calme

4 *les « quartiers en musique » : jusqu'à zh*

Certaines associations sont actives sur des thématiques musicales proches et elles souhaitent travailler ensemble ; nous pouvons « fermer » un quartier et y installer quelques scènes à leur intention.

Trouverons-nous cette année le Quartier des Bals, le Quartier des Fanfares... ?

NB : 2010, c'est surtout le 50ème anniversaire des Indépendances africaines.

5 *le Boulevard Electro - 21h-5h*

Votre association soutient des artistes électro :

Un Boulevard Electro sera ouvert. 5 scènes minimum seront installées à la suite dans un espace sécurisé, et alimentées en électricité.

Vous êtes motivés par ce projet ambitieux, rapprochez-vous d'autres structures travaillant sur les mêmes esthétiques et proposez-nous un projet commun ; s'il est sélectionné, nous l'accompagnerons avec une attention toute particulière et répondrons à vos besoins techniques : installation de scènes, alimentation électrique, agents de sécurité...

Vous trouverez plus loin les critères de sélection appliqués.

LES CRITERES

pour les « Incontournables » :

Outre la faisabilité dans le cadre du dispositif mis en place, les projets seront examinés à la lumière des critères suivants :

- La diffusion de musique live est au cœur du projet.
- L'élaboration d'un projet avec d'autres structures est encouragée.
- Faisabilité technique.
- Engagement des acteurs dans leur projet.
- Présentation d'un projet global, budget, programmation, site, fiches techniques.
- Travail en commun d'équipes « émergentes », amatrices, professionnelles. Elles pourront réunir amateurs et professionnels de tous horizons esthétiques.
- Accepter un éventuel rapprochement avec une autre équipe sur une même scène.
- Jouer - sans radicalité - le jeu de la thématization (par genre musical, type de public, concept artistique...).
- Les structures sélectionnées acceptent d'être éventuellement sollicitées par la Mission Musique afin d'intégrer des artistes ayant proposé leur candidature à la Ville de Lyon par la base de données « Tous pour la Musique » sur fetedelamusique.lyon.fr. Le principe de la coopération est la seule règle.
- Afin de s'adapter au Lundi, il semblerait judicieux que la programmation débute vers 18h.

Au moment de sélectionner les projets, nous prendrons en compte les paramètres suivants :

- Vous sollicitez le soutien de la Ville pour la première fois...ou vous êtes (peut être trop) un habitué.
- Equilibre entre les projets amateurs, émergents, professionnels.
- Présence de toutes les formes musicales.
- Répartition des scènes dans les territoires de la ville.

pour le bd electro

- L'élaboration d'un projet avec d'autres structures est encouragée.
- La diffusion de musique live est favorisée.
- Faisabilité technique.
- Présence d'artistes locaux.
- Présentation d'un projet adapté à la Fête de la Musique : budget, programmation...
- Accepter d'éventuels rapprochements avec une autre équipe sur une même scène.

Au moment de sélectionner les projets, nous prendrons en compte les paramètres suivants :

- Vous sollicitez le soutien de la Ville pour la 1ère fois... ou vous êtes (peut être trop) un habitué.
- Vous acceptez l'aspect collectif du projet : respect du niveau sonore moyen, des horaires...
- Equilibre entre les esthétiques musicales.

La Ville de Lyon souhaite porter une attention particulière à l'aspect environnemental des événements : il serait donc judicieux d'envisager une dimension récupération/recyclage/encouragement aux modes de déplacements « doux »... dans vos projets. Nous pourrions vous faire des suggestions.

L'ACCOMPAGNEMENT *de la Ville :*

1 *Un soutien en communication :*

Nous proposons une communication globale : conférence de presse, promotion dans Lyon Citoyen (270 000 environ) et sur les sites Ville de Lyon et Grand Lyon, affichage, partenariats médias (presse, radios, TV), ainsi que des tirés à part (quelques dizaines de milliers) à distribuer. Ceux-ci seront répartis entre les équipes sélectionnées d'une part et distribués le 21 juin d'autre part.

Nos services vous solliciteront afin d'installer des calicots « Ville de Lyon » à proximité des scènes.

2 *Un accompagnement technique et financier :*

Votre projet pour les INCONTURNABLES ou le BOULEVARD ELECTRO est retenu ? Vous pourrez éventuellement bénéficier d'une subvention qui vous aidera à financer les besoins techniques du plateau.

Dans l'attente de statuer sur les propositions de projets nous ne pouvons indiquer le montant moyen de notre participation. Celle-ci sera adaptée au budget global de la manifestation, au nombre et aux particularités des propositions retenues.

La fourniture de scènes, barrières, tables, bancs, chaises est faite par la Ville. Idem pour le cathering, l'électricité et les agents de sécurité professionnels.

3 *Un contexte légal conforme :*

Chaque structure, une fois sélectionnée, remplira une demande d'occupation temporaire de l'espace public (dossier OTEP à télécharger sur fetedelamusique.lyon.fr) et aura la possibilité de demander une licence de niveau 2 pour la vente de boissons. Une commission de sécurité approuvera le projet une fois qu'il sera conforme aux normes concernant ce type d'événement.

Attention, certains secteurs de la ville sont réglementés : périmètre UNESCO et Berges du Rhône.

CALENDRIER

Avant le 9 avril, réception des dossiers comprenant :

- Projet artistique
- Besoins techniques : dimensions de la scène (si besoin), nombre de barrières, tables, chaises, fiches techniques son/lumière.
- Eventuellement demande de subvention accompagnée d'un budget prévisionnel (attention si vous sollicitez une subvention il est fortement conseillé de ne pas attendre la date butoir pour nous faire parvenir le projet artistique !)

Nb : des infos, des dossiers à télécharger sur fetedelamusique.lyon.fr

SÉLECTIONS DES PROJETS LE 16 AVRIL

Pour les équipes sélectionnées :

Avant le 3 mai, réception des dossiers comprenant :

- Dossier d'OTEP (Occupation Temporaire de l'Espace Public) et dossier de demande d'aide technique.

Conditions particulières à l'occasion de la Fête de la Musique

- Le droit de place évoqué à l'article 8.1 du document « Demande d'organisation de manifestations sur la voie publique » ne sera pas demandé.
- L'autorisation de buvette de niveaux 1 et 2 (cf l'article 8.2) est accordée pour toute la durée d'animation de la scène (sauf cas particuliers).
- Demande éventuelle de licence 2

ATTENTION : Un arrêté interdisant la vente, la détention et le transport de bouteilles en verre est pris à l'occasion de la Fête de la Musique

CONTACT : Tous les documents sont à retourner à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville, Mission Musique de la Ville de Lyon, 1, Place de la Comédie, 69001, Lyon.

De préférence : jean-pierre.bouchard@mairie-lyon.fr

POUR FINIR

Pour répondre à l'appel à projet, une rédaction brève et précise est bien suffisante. Un entretien avec la bienveillante FM CREW est souvent nécessaire...on est rarement 100% au point au premier jet !

Tout projet dont l'objectif ne serait pas la promotion de la musique ne sera pas retenu.

Thématique nationale 2010 : musique au féminin.

Nous retenons chaque année des projets présentés par des structures d'autres villes ou pays.

Si vous ne vous sentez pas concernés par cette prose, si vous souhaitez juste jouer devant chez vous, peut-être pouvons nous vous aider quand même ?

Merci pour votre attention.

La FM CREW.